



CHSCT D du 5 mai 2015

Avis sur M@gistère :

Compte tenu des éléments fournis par l'administration et des informations recueillies sur le terrain, le CHS-CT considère que M@gistère n'est pas un outil efficace et adapté pour la formation des enseignants.

Elle semble d'abord en contradiction avec les fondements mêmes de notre métier qui sont les relations humaines, la communication en vis-à-vis.

Les forums ne permettent pas ainsi de créer un véritable échange spontané, réfléchi, un véritable travail d'équipe.

Le dispositif semble aller dans le sens d'un plus grand isolement par rapport à des formations en présentiel.

De plus, cela n'est pas une solution à l'éloignement géographique des personnels car il est en général accompagné d'une connexion internet insuffisante et d'un sous-équipement informatique.

De plus, le CHS-CT constate un certain nombre de défauts techniques porteurs de risques pour les personnels :

- contrairement à ce qu'indique la circulaire et votre réponse, la connexion ne peut pas se faire depuis un lieu choisi par les personnels puisqu'elle est le plus souvent difficile voire impossible depuis les écoles, et dans tous les cas impossible en simultané.
- Elle se fait donc obligatoirement du domicile et avec du matériel personnel .
- Toutes les difficultés matérielles voire financières (achat d'équipement informatique...) génèrent un stress et sont renvoyées à la sphère privée. Elles constituent également un empiètement supplémentaire sur le temps personnel, pour un métier qui se caractérise déjà par un volume horaire conséquent au domicile. Quand le travail envahit la sphère privée, on voit apparaître des risques psychosociaux. De grandes entreprises privées, notamment celles de la haute technologie, font le choix aujourd'hui de couper les réseaux hors temps de travail.
- L'outil est perçu par les personnels comme un moyen de contrôle. De fait, les questions posées ne visent pas réellement à vérifier la compréhension, ou à susciter la réflexion, mais uniquement à vérifier l'assiduité de l'enseignant. Cette méthode peut être qualifiée et est perçue comme infantilisante. L'aspect obligatoire de cette formation avec une offre encore très restreinte fait que les personnels se sentent formatés plus que formés. Il nous paraît donc essentiel que le dispositif se fasse sur la base du volontariat.
- Enfin, en ce qui concerne le contenu des formations, il est de piètre qualité (copier-coller d'autres académies...) Il nous paraît donc important de construire un contenu de formation pertinent et motivant, avant de mettre en place ce type de dispositif.
- Isolement, empiètement sur le temps personnel, stress, surcharge de travail, culpabilisation, sentiment d'être contrôlés, ces premiers risques demandent des réponses concrètes en terme de prévention.

Cette question nécessiterait une réflexion plus approfondie que le CHS-CT continuera à mener.